

# ASSOCIATION FONCIERE DE FAULX

Tél : 03 83 49 34 01 - Fax : 03 83 49 34 56

Siège social : Mairie de FAULX (54760)

L'an deux mil douze et le vingt-cinq janvier à 18h00 en Mairie de Faulx,  
Les membres de l'Association Foncière, régulièrement convoqués, se sont réunis au  
nombre prescrit par la loi, à la mairie de FAULX, sous la Présidence de Monsieur Jean-  
Pierre CARRIERE.

## Etaient présents :

MM J.P.CARRIERE, L.CHONÉ, F.GRIETTE, J.HOUPERT, S. MASSICOT, Y.MASSON,  
D.FRAUDEAU

Etait excusé: Mr F.XARDEL représenté par Mr L.CHONÉ

Etait absent: Mr P.NOETHIGER

## Approbation du dernier compte-rendu

Mr le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu  
du 16 juin 2011 : pas de remarque.

18h10 : arrivée de Mr FRAUDEAU

18h25 : arrivée de Mr HOUPERT

## Mise en place des durées d'amortissement

Mr le Président explique aux membres du bureau que les travaux connexes effectués  
dans le cadre du remembrement doivent être amortis à partir de 2012 et propose de  
définir leur durée d'amortissement ainsi que celle des subventions. Après en avoir  
délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, décident que les durées d'amortissement  
seront les suivantes :

Travaux connexes	Subventions travaux
60 ans	60 ans

## Affectation des résultats 2011

Vu le tableau des résultats fournis par le trésorier ;

Considérant que, faute de disposer des comptes administratifs 2011 approuvés, il est possible de procéder à une reprise anticipée des résultats de 2011,  
Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2012 la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2011, qui s'établissent à ce jour comme suit :

RESULTATS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
de l'exercice	12 552.04 €	-12 496.53 €
Reporté	-3 772.65 €	36 172.19 €
de clôture	8 779.39 €	23 675.66 €

Il est proposé, au vu de ce tableau, d'anticiper sur l'affectation des résultats 2011 du budget et d'inscrire les sommes de :

- . 8 779.39 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- . 23 675.66 € à l'article 001 en recettes d'investissement,

L'affectation définitive fera l'objet d'une délibération au moment du vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Association Foncière, à l'unanimité, décident de donner leur accord sur cette reprise anticipée.

## Budget primitif 2012

Le Budget Primitif 2012 se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**
  - Dépenses 36 946.06 €
  - Recettes 36 946.06 €
- **Section d'investissement**
  - Dépenses 30 803.06 €
  - Recettes 30 803.06 €

Après en avoir délibéré, les membres de l'Association Foncière de Faulx votent par chapitre et avec reprise des résultats 2011, à l'unanimité, le budget primitif 2012.

## Impayés des propriétaires

Mr le Président rappelle le problème récurrent des impayés des propriétaires des petites parcelles.

Il demande quelle suite juridique il est possible de donner.

---

Il fournira pour la prochaine réunion au mois de juin une liste exhaustive des noms avec les numéros de parcelles afin d'identifier les adresses des anciens et des nouveaux propriétaires et Monsieur le Président contactera aussi le notaire de Faulx.

## Questions diverses

Mr MASSICOT revient sur le problème des chemins qui appartiennent à l'Association foncière et qui sont impraticables.

Il demande ce qu'il est possible de faire pour une réparation durable et peu coûteuse.

A ce jour, l'association foncière n'envisage pas de faire des travaux.

La séance est levée à 19h00.